

MAISON DE VILLAGE D'AVENNES : ACTIVITES PONCTUELLES :

MAISON DE VILLAGE D'AVENNES, rue de la Justice de Paix, 24 à 4260 Avennes			
Inaugurée en décembre 2008, cette salle est située en bordure du Ravel et en face de l'église d'Avennes. Elle propose une grande salle de 135 m ² parfaitement équipée: bar, cuisine équipée, WC et accès (via le Ravel) pour personne à mobilité réduite			
INFOS ET RESERVATION		019/54.92.50 ou ccbraiv-buridin@skynet.be ou www.braives.be/tourisme	
DEMANDES		SALLE DE 135 M² SANS CUISINE	SALLE DE 135 M² AVEC CUISINE
A Ecoles	Sans rentrée d'argent ¹	gratuit	
	Avec rentrée d'argent ¹	150€ + nettoyage si souhaité (50€)	
B Associations¹ braivoises	Sans rentrée d'argent ¹	10€/h	
	Avec rentrée d'argent ¹	150€ + nettoyage si souhaité (50€)	
C Privés (hors enterrement) ou entreprises braivoises		290€ (nettoyage inclus)	340€ (nettoyage inclus)
D Associations¹ non braivoises	Sans rentrée d'argent ¹	130€ (nettoyage inclus)	180€ (nettoyage inclus)
	Avec rentrée d'argent ¹	290€ (nettoyage inclus)	340€ (nettoyage inclus)
E Privés (hors enterrement) ou entreprises non braivoises		350€ (nettoyage inclus)	400€ (nettoyage inclus)
F Enterrements		170€ + nettoyage si souhaité (50€)	

- Définitions: - « **avec rentrée d'argent** » = les participants payent le jour même ou avant l'activité une participation aux frais (boisson, repas, entrée, cours ou autres) peu importe si l'activité génère ou non des bénéfices.
- « **association** » = groupe formé de deux personnes ou plus qui décident d'associer leurs efforts pour poursuivre un but d'**intérêt général**. Chaque association souhaitant occuper une salle indiquera l'**intérêt général** recherché par l'activité.
- Une petite salle est également disponible uniquement pour l'organisation de réunions (sans rentrée d'argent¹) pour les écoles et les associations. Cette petite salle est mise à disposition gratuitement pour les écoles et les associations braivoises, et au prix de 10€/h pour les associations non braivoises.
- Les montants des locations s'entendent charges, utilisations des sanitaires et des wc comprises.
- Pour C, D et E, le nettoyage de la grande salle est toujours réalisé par nos soins pour le prix de 50€. Pour une occupation par A ou B « sans rentrée d'argent¹ », le nettoyage est gratuit. Pour une occupation par A ou B « avec rentrée d'argent¹ », le nettoyage est soit effectué par nos soins pour le prix de 50€ soit effectué par les utilisateurs. Le nettoyage de la petite salle est toujours effectué par les utilisateurs.
- Une caution (argent liquide ou virement) sera demandée lors de la remise des clés. Elle sera de 150€ pour toute occupation.
- La réservation de la salle sera définitive dès la réception d'un acompte de 30% en argent liquide ou par virement.
- Dans le cas d'une location de plusieurs journées consécutives, le montant sera de 50% du prix affiché pour le 2^{ème} jour et de 25% à partir du 3^{ème} jour.
- Tout utilisateur des locaux reste responsable, vis-à-vis des tiers et de n'importe quelle autorité ou administration, soit publique, soit privée. Il est tenu, le cas échéant, de payer les taxes, impôts, droits d'auteurs, assurances et autres redevances éventuelles qu'entraîneraient ses activités.
- L'adaptation des prix de location à l'indice des prix à la consommation s'effectuera, de plein droit, une fois l'an, et pour la première fois le 01 janvier 2011 en utilisant la formule suivante :
nouveau prix (arrondi à l'euro) = $\frac{\text{prix actuel} \times \text{index de décembre de chaque année}}{\text{index de base de décembre 2010}}$